

CTSD de repli du 17 avril 2020

Ce CTSD s'est déroulé en visioconférence de 9h à 11h00.

Déclarations préalables du SNUipp-FSU.

Réponse de la DASEN à la déclaration préalable :

La date du 11 mai est une date hypothétique liée à l'évolution de la crise sanitaire. Le retour en classe se fera de façon progressive.

Elle affirme que les élèves perdus par la continuité pédagogique sont un nombre anecdotique

Elle dit avoir un intérêt et une attention particulière pour les classes uniques mais elle ne donnera pas d'appui pédagogique maintenant pour ne pas désorganiser le service à la rentrée Elle garde quelques moyens à la rentrée pour donner ces appuis pédagogiques. Elle nous a tout de même avoué par la suite qu'elle n'aurait pas énormément de moyens à la rentrée 2020.

1) ULIS

Jusqu'à présent, les élèves ULIS n'étaient pas comptabilisés pour déterminer les ouvertures et les fermetures, même si la DASEN affirme qu'elle avait une attention particulière pour les écoles ayant un dispositif ULIS.

Suite à nos interventions de la semaine dernière et à celles de longue date, elle a ajouté dans les éléments statistiques « un taux d'encadrement inclusif » qui se calcule comme suit : le nombre total des élèves de l'école, y compris ceux de l'ULIS divisé par le nombre de professeur des écoles, sans compter le coordonnateur. Pour le DASEN, il ne peut servir de référence dans toutes les situations mais donne une indication sur certaines écoles. Suite aux calculs de ce taux, 3 écoles ont émergé avec des effectifs au-dessus de 25 élèves : Ecole Maternelle Georges Brassens à Baraqueville, l'école des Genêts à Onet-le-Château et l'école de Martel à Millau. Toutes ces écoles gagnent un appui pédagogique.

Le SNUipp-FSU ne peut que se réjouir de ces ouvertures mais nous déplorons tout de même la suppression de l'ajout d'un appui pédagogique de l'école Jean Monnet d'Espalion.

Nous regrettons également la suppression de l'ajout d'un poste à l'école Eugène Selle de Millau.

Le « seuil d'ouverture » d'une classe se situe autour de 25 élèves de moyenne pour la DASEN. Le taux moyen d'élèves par classe en Aveyron à la rentrée 2020 est à 19.88. La DASEN dit qu'aucune classe de GS, CP, CE1 ne sera au-dessus de 24 élèves.

2) Rodelle-Bezannes

Nous interpellons l'administration sur le cas de l'école de Rodelle-Bezannes qui est une école à surveiller au vu de ces effectifs

La DASEN a acté un comptage à la rentrée pour cette école. Cette mesure sera présentée en CDEN.

3) IME La rouquette

Nous appelons que la directrice n'est plus éducation nationale car elle est en disponibilité et elle est employée par les PEEP. La DASEN répond que comme elle a le CAPIPEMF, ce n'est pas un problème administratif mais simplement un problème d'organisation au niveau des PEEP et que des discussions sont en cours.

Chaque département sera doté d'un référent autisme à partir de la rentrée 2020.

4) Capdenac

Sur la fermeture du poste sur l'école Chanteable, nous demandons à la DASEN si elle a l'accord du maire. Elle ne souhaite pas répondre à la question.

5) Monteils

Nous demandons de réévaluer la situation de l'école de Monteils, avec un effectif de 2 élèves en plus. Le comptage pour la rentrée est acté mais elle ne donnera pas de moyen en plus aujourd'hui.

6) REP

Le SNUipp-FSU acte favorablement la reconnaissance du REP decazevillois dans cette carte scolaire. Cependant, certaines classes de GS ne vont pas pouvoir être dédoublées, comme par exemple à l'école maternelle Jean Moulin.

L'administration répond que le dédoublement n'est pas la norme, que la loi préconise plutôt un allègement des effectifs. Tout reposera sur l'organisation pédagogique choisie par les enseignants (organisation par groupe de besoin par exemple).

7) La Primaube

Nous revenons sur la réflexion que la DASEN devait avoir au sujet du maintien à titre exceptionnel pour l'année scolaire de la décharge de direction de Luc-La Primaube. Elle nous répond qu'elle répond négativement à cette demande.

8) Ecole Ramadier à Rodez

L'octroi de l'appui pédagogique était, pour elle, une mesure exceptionnelle de la carte scolaire précédente et que l'exceptionnel ne doit pas devenir la norme. Nous lui rappelons les variations, parfois importantes, des effectifs dans cette école. L'IEN

de Rodez dit qu'elle a pris contact avec les directrices et la mairie de Rodez et qu'une hausse des effectifs n'est pas prévue. La mairie essaiera de maintenir l'effectif.

9) Carte des circonscriptions

Nous lui indiquons qu'une collègue nous a fait remarquer que le RPI de Foissac/Montsalès se trouve dans deux circonscriptions différentes. Les deux communes n'ont pas le même secteur de collège donc ce n'est pas un problème. De plus, elle fait confiance à ses IEN pour échanger. Par conséquent, elle ne changera rien.

10) Vote

Nous décidons de voter contre cette carte scolaire pour les mêmes raisons que lors CTSD du 9 avril à savoir :

- Les mesures gouvernementales consécutives à la crise sanitaire ne sont pas à la hauteur de la dégradation de la situation dans notre département.
- Certains écoles, implantées dans des quartiers difficiles (écoles pendariès, école Gourgan et école Ramadier) subissent des pertes de poste alors que ce sont des écoles qui devraient, au contraire, être soutenues.
- La position de la DASEN sur les classes uniques n'est pas acceptable.
- Nous demandons de sursoir à la fusion des écoles Chantefable et Pierre Riols ainsi qu'à la suppression du poste à l'école Chantefable.
- Les RASED décimés dans notre département sont ignorés.